

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE. JEUDI, 10 OCTOBRE 1907.

Dans l'affaire Lionel E. Dupart et vs Louis Olivier Gregoire et als. No 43.585-Cour Civile de District, sion A.

MAGASIN ET RESIDENCE. Bâtisse simple à un étage avec deux étages dans le fond. No 1561 rue N. Claiborne.

La bâtisse en bois à un étage, Nos 1543-45 rue N. Claiborne. Dans une localité délabrée du Troisième District, vis-à-vis du Marché St Bernard.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. - En vertu d'un ordre de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, j'ai l'honneur de vendre à la vente publique, le mardi 10 octobre 1907, à 11 heures, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

SEPT CARRES DE TERRE DANS LA VILLE DE MILNEBURG.

Claude F. Rolie et als vs Louis N. Rolie et als. No 43.580-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division B. PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Encanteur - Bureau No 602

1. Le carré de terre No cinquante sept (57) maintenant désigné par le numéro municipal 5094, sur lequel se trouvent les rues Pasteur, New York et Mexico.

2. Le carré de terre No soixante quatre (74) maintenant désigné par le numéro municipal 5095, borné par les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

3. Le carré de terre No soixante dix sept (79) maintenant désigné par le numéro municipal 5096, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

4. Le carré de terre No soixante dix huit (80) maintenant désigné par le numéro municipal 5097, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

5. Le carré de terre No soixante dix neuf (81) maintenant désigné par le numéro municipal 5098, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

6. Le carré de terre No soixante dix dix (82) maintenant désigné par le numéro municipal 5099, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

7. Le carré de terre No soixante dix onze (83) maintenant désigné par le numéro municipal 5100, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

8. Le carré de terre No soixante dix deux (84) maintenant désigné par le numéro municipal 5101, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

9. Le carré de terre No soixante dix trois (85) maintenant désigné par le numéro municipal 5102, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

10. Le carré de terre No soixante dix quatre (86) maintenant désigné par le numéro municipal 5103, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

11. Le carré de terre No soixante dix cinq (87) maintenant désigné par le numéro municipal 5104, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

12. Le carré de terre No soixante dix six (88) maintenant désigné par le numéro municipal 5105, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

13. Le carré de terre No soixante dix sept (89) maintenant désigné par le numéro municipal 5106, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

14. Le carré de terre No soixante dix huit (90) maintenant désigné par le numéro municipal 5107, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

15. Le carré de terre No soixante dix neuf (91) maintenant désigné par le numéro municipal 5108, sur lequel se trouvent les rues Franklin, Mexico et Edinburg.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Paul Picot, femme de Paul Picot pour son mari et pour elle-même vs Mme Minnie M. Chase PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS - No 31 326 - En vertu d'un acte de la Cour de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, j'ai l'honneur de vendre à la vente publique, le mardi 10 octobre 1907, à 11 heures, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même lot, désigné par le plan C dans l'Etat No 78, borné par les rues Claiborne, Lalapre, Derbigny et Lafayette, sur un devis annexé à un acte de vente par acte de la Cour Civile de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 septembre 1907, et enregistré au Bureau des Propriétés Foncières, No 411 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

\$12 - - - Un An | \$6 - - - 6 Mois | \$3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

\$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARRAISANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.05 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre

édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc

droit. Les personnes qui veulent s'y abonner

doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traités sur Excess.

J. L. Unorato

ANNONCE JUDICIAIRE

No 41 027-Division B-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-SUCCESSION DE RICHARD A. VIGNON-RECK.

JOLI COTTAGE ELEVE DE TERRE, 2515 RUE JOSEPH, Carré rues Octave, Preret et S. Baberotte, sur deux terrains. A L'ENCAN JEUDI 17 OCTOBRE.

UN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Richard A. Vignon-Reck, No 41 027, j'ai l'honneur de vendre à la vente publique à midi, à la Soirée des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, JEUDI le 17 octobre 1907, la propriété foncière ci-dessous décrite:

1. Deux certains morceaux de terre ensemble avec un cottage simple élevé de terre. No 2515 rue Joseph avec tous les droits, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le District de cette ville dans le carré borné par les rues Joseph, Preret, Octave et Baberotte, désigné comme terrain à numéro trois et quatre dudit carré, et maintenant chacun trois pieds trois pouces de façade rue Joseph sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le terrain No 3 étant situé à une distance de onze pieds trois pouces de la rue Joseph et Preret. La propriété ci-dessus décrite est maintenant occupée par un bail expirant le 30 sept. 1907, lequel bail donne au locataire le privilège de renouvellement pour une année à \$25 par mois.

Conditions: Le terrain est en excellent état, et en un crédit de 1 et 2 ans. A l'expiration de l'année, la partie de crédit de l'année venant échoir sera payée en espèces, à l'acquéreur, sous forme de prêt, au prorata de son paiement, garanti par un hypothèque et un droit de privilège de vendre sur la propriété vendue, et toutes les conditions de sécurité habituelles, à acquiescer par le vendeur au moment de l'adjudication. Le terrain est en excellent état, et en un crédit de 1 et 2 ans.

J. L. UNORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne. 15 sept-15 22 29-act 6 13 17 Richard et Vidrine, avocats.

LA PLUS GRANDE EXPOSITION De Véhicules, Harnais et Accessoires

QU'IL Y AIT JAMAIS EU A LA NOUVELLE-ORLEANS EST MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC, AU NOUVEL ETABLISSEMENT DE Joseph Schwartz Co., Ltd, RUES LAFAYETTE ET BARONNE.

Les Visiteurs de la Campagne y sont Spécialement Invités. 19 sept-15-25 dim

AUX BOULANGERS. LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine d'avoine à la hauteur de nos autres produits BROWDER FRERES. Phone 4336 Mais. 214 rue Magasin. J. B. BALLEW, Comptable-organisateur. J. T. BUDDECKE, Vendeur. Agents pour la vente de Hubbard's Superior White Flour, Patente de la Compagnie. Over Lifter, Sweet Orbits & Big K. White Sails, House Keeper's Delight. 30-mais.

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPHIRE," SAPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Etoiles de Premier Ordre; 3 Baux Lacs; Altitude de 3.000 à 5.000 pieds pas de Malaria. Les Abonnements ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements. THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

Oliver Springs, "Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland"

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour passer l'été. Situé à une grande élévation; les sources y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques; pas de malarie. Deux sources d'eau minérale. Bâtisse nouvelle; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide. F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn

J.P. SCHAEFFER, SUCCESSEUR DE Mme J. DEJAN.

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRES A COUCHER ET DE SALONS, BEAUX ET ORDINAIRES, MIROIRS, SOMMIERS OU MATELAS A RESSORTS, NATTES, VOITURES POUR ENFANTS,

1301 à 1307 rue Dauphine, coin Quartier, AUSSI

616 et 618 RUE DES FRANÇAIS. Phone Hemlock, 7-11 W.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.